



## INFORMATION A LA POPULATION

### **Démissions au sein du Conseil communal d'Alle**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lors de sa séance du 16 décembre 2025, le Conseil communal a pris acte des démissions de :

- Madame Karine Génesta-Nagel, Maire ;
- Madame Agnès Savary-Moirandat, Conseillère communale.

Le Conseil communal est conscient que ces deux départs rapprochés peuvent susciter des questions quant au fonctionnement de l'Exécutif. Le Conseil communal se veut rassurant, en effet toutes les mesures nécessaires sont mises en place pour garantir la continuité des activités et assurer un fonctionnement stable et efficace des prestations fournies à la population d'Alle.

Les membres actuels du Conseil communal demeurent pleinement engagés et réaffirment leur volonté de travailler de manière collégiale et déterminée au service de la population.

Les priorités du Conseil communal demeurent inchangées :

- offrir à la population d'Alle des prestations de qualité,
- maintenir un service public fiable et,
- préserver la bonne marche des projets en cours.

Selon la rotation annuelle prévue entre les groupes politiques « Le Centre » et « Entente citoyenne », le poste de Vice-Maire pour l'année 2026 revient au groupe « Entente citoyenne ». Ainsi, lors de sa séance du 16 décembre 2025, le Conseil communal a désigné M. Serge Caillet qui assumera cette fonction dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, et se tient à disposition en cas de questions éventuelles (079.394.73.89).

Pour le remplacement de Mme Karine Génesta-Nagel, Maire, le Conseil communal, lors de sa séance du 16 décembre 2025, a arrêté l'échéancier suivant pour l'élection complémentaire :

<b>Date du scrutin communal :</b>	dimanche 19 avril 2026.
Publication dans le Journal officiel :	jeudi 12 février 2026.
Délai pour le dépôt de listes :	lundi 23 février 2026 à 12h00.
Ballotage éventuel si 2 <sup>ème</sup> tour :	dimanche 10 mai 2026.

Pour le remplacement de Madame Agnès Savary-Moirandat, Conseillère communale, le Conseil communal fera appel aux mandataires de la liste « PDC-JDC et sympathisants » issue des élections communales de 2022, la nomination étant de son ressort.

Le Conseil communal profite de la présente communication pour exprimer ses remerciements et sa profonde gratitude à Mmes Karine Génesta-Nagel et Agnès Savary-Moirandat pour leur engagement et le travail fourni durant leur mandat. Leurs compétences, leur disponibilité et leur implication ont contribué de manière significative au développement de la Commune et à la réalisation de nombreux dossiers d'importance stratégique.

Le Conseil communal vous remercie de la confiance que vous lui accordez et demeure pleinement engagé à œuvrer pour le bien de notre Commune. Il vous adresse également ses meilleurs vœux de fin d'année et vous souhaite de belles fêtes, entourés de vos proches.

CONSEIL COMMUNAL